

LE 11 AVRIL 2023
PROVINCE DE QUÉBEC

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle attenante au presbytère de l'église Sainte-Scholastique, au 10145, rue Saint-Vincent, secteur de Sainte-Scholastique, Mirabel, le mardi onze avril deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le maire, Patrick Charbonneau.

Sont présents les conseillères et conseillers :

Mmes Roxanne Therrien
Francine Charles
Émilie Derganc
Isabelle Gauthier
Catherine Maréchal
MM. Michel Lauzon
Robert Charron
François Bélanger

Sont également présents :

Mme Suzanne Mireault, greffière
MM. Mario Boily, directeur général
Sébastien Gauthier, directeur général adjoint

Sont absents :

Mme Guylaine Coursol, conseillère
M. Marc Laurin, conseiller

279-04-2023 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Charron, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'approuver l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 avril 2023, tel que présenté.

280-04-2023	Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 11450, rue De Duquesne (lot 5 495 426), dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X6 113)
--------------------	---

Monsieur le maire explique d'abord l'objet et les effets de la demande de dérogation mineure plus amplement décrite plus bas;

Il invite par la suite les personnes et organismes présents dans la salle à se faire entendre sur cette demande;

CONSIDÉRANT QUE des commentaires sont formulés par une personne présente, soit le demandeur, à l'égard de cette demande de dérogation mineure;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par madame la conseillère Roxanne Therrien et résolu unanimement :

Que ce conseil reporte la décision relative à la dérogation mineure numéro 2023-015 formulée le 10 janvier 2023 par « Mélanie Toulouse et Alexandre Da Silva ».

281-04-2023 Approbation du procès-verbal.

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance;

Il est proposé par madame la conseillère Francine Charles, appuyé par monsieur le conseiller Robert Charron et résolu unanimement :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 27 mars 2023, tel que présenté.

282-04-2023 Comptes et reddition de comptes. (G5 213 N1048)

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Derganc, appuyé par monsieur le conseiller François Bélanger et résolu unanimement :

D'entériner les comptes payés et autoriser ceux à payer couvrant la période du 28 mars au 11 avril 2023 et totalisant les sommes suivantes :

• Dépenses du fonds d'activités financières.....	6 436 636,33 \$
• Dépenses du fonds d'activités d'investissement.....	50 079,77 \$
• TOTAL.....	6 486 716,10 \$

accompagnés du rapport de la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses.

D'accepter le dépôt du rapport sur la reddition de comptes relatif aux contrats de gré à gré autorisés, à la disposition d'actifs, aux règlements de litiges et griefs, signé par le directeur général, M. Mario Boily, en date du 6 avril 2023.

283-04-2023 Demande d'aide financière – Passage au 9-1-1 de prochaine génération. (G5 500 N4580)

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de concert avec le ministre de la Sécurité publique ont mis en place le « Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence », ci-après appelé « Programme »;

CONSIDÉRANT QUE l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été désignée par le gouvernement pour administrer le « Programme »;

CONSIDÉRANT QUE la Ville souhaite présenter une demande d'aide financière conformément au « Programme », en vue de leur passage au 9-1-1 de prochaine génération;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Charron, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du « Programme ».

D'autoriser, Francis Piché, chef répartiteur, au Service de police, à agir comme mandataire de la Ville de Mirabel, relativement à la demande d'aide financière et à signer tous autres documents nécessaires.

284-04-2023	Acceptation provisoire de travaux.
--------------------	---

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Derganc, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

De procéder, avec réserve, à l'acceptation provisoire des travaux suivants :

a) de conception-construction d'un centre aquatique, secteur de Saint-Augustin, telle que recommandée par la firme « Poirier-Fontaine Architectes inc. » et par la directrice du Service du génie, lesquels travaux ont été autorisés par la résolution numéro 202-03-2021 et exécutés par l'entrepreneur « Magil Construction inc. », sujet notamment à :

- aucune libération des retenues;
- aucune computation de délai concernant le début des garanties;
- la complète réalisation des travaux et des correctifs à y être apportés;
- la transmission par l'entrepreneur de toute la documentation de fin de chantier demandée au document contractuel. **(G7 115 U3 N15175)**

285-04-2023	Acceptation finale de travaux.
--------------------	---------------------------------------

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Robert Charron et résolu unanimement :

De procéder à l'acceptation finale des travaux suivants :

a) de réalisation de la piste cyclable sur la rue Boileau et le côté Est du boulevard du Curé-Labelle jusqu'au boulevard Céloron, secteur de Saint-Janvier, telle que recommandée par la directrice du Service du génie, lesquels travaux ont été autorisés par la résolution numéro 706-08-2020 et exécutés par l'entrepreneur « Uniroc Construction inc. ». **(X3 215 U3 N14920)**

286-04-2023	Acquisition d'un tracteur Kubota pour le déneigement de patinoire. (G6 112 U3 N14977 #120100)
--------------------	--

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 2251, le conseil peut octroyer un contrat de gré à gré notamment si la valeur du contrat n'excède pas le seuil d'appel d'offres public prévu par le règlement ministériel;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'acquérir de l'entreprise « Kanatrac Mirabel », un tracteur Kubota, LX2610, pour le déneigement de patinoire, pour un prix de 49 209,30 \$, incluant les taxes.

D'imputer cette dépense au fonds de roulement, remboursable sur une période de 5 ans.

287-04-2023	Soumission relative à la fourniture et livraison d'un balai de rue de type aspirateur neuf, année 2022 ou plus récent. (2023-021) (G6 112 U3 N2778)
--------------------	--

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé, par appel d'offres public publié dans un système électronique approuvé par le gouvernement du Québec, à la demande de soumissions pour l'exécution de travaux, la fourniture des biens ou services faisant l'objet de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'accepter du plus bas soumissionnaire conforme, soit « Cubex ltée », la soumission relative à la fourniture et livraison d'un balai de rue de type aspirateur neuf, année 2022 ou plus récent, pour un prix de 355 300,70 \$, incluant les taxes, suite à leur soumission ouverte le 22 mars 2023.

Cette soumission telle qu'acceptée par ce conseil et la présente résolution tenant lieu de contrat sont accordées aux conditions prévues dans le document d'appel d'offres numéro 2023-021 préparé le 24 février 2023 par le directeur du Service de l'équipement et des travaux publics, dans le dossier numéro G6 112 U3 N2778, ainsi que les addendas s'y rapportant le cas échéant.

D'imputer cette dépense au fonds de roulement, remboursable sur une période de 10 ans.

288-04-2023	Échange de terrains, soit une partie du lot 2 654 281 appartenant à la Ville de Mirabel contre une partie du lot 2 654 282 appartenant à « Nathalie Dagenais », dans le secteur de Saint-Janvier. (G7 113 N2324 #110984 et G7 410 N2324 #120096)
--------------------	---

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Charron, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

Que la Ville de Mirabel cède à « Nathalie Dagenais », une partie du lot 2 654 281 en échange duquel « Nathalie Dagenais » cède à la Ville de Mirabel une partie du lot 2 654 282, dans le secteur de Saint-Janvier, le tout aux conditions prévues à la Transaction intervenue dans le dossier du Tribunal administratif du Québec portant le numéro SAI-M-313298-2202 du 11 mars 2023 que la Ville entérine et accepte par les présentes.

Tous les frais afférents à l'acquisition et notamment les frais de notaire sont à la charge de la Ville.

De mandater, Me Sébastien Théorêt, notaire, pour préparer l'acte d'échange et les autres documents nécessaires.

D'autoriser le maire, ou le maire suppléant, et la greffière, ou la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte d'échange et les autres documents nécessaires.

289-04-2023	Modification des ententes industrielles temporaires relativement à l'ajustement des taux concernant le traitement des eaux usées par traitement biologique. (X3 512 U4)
--------------------	--

CONSIDÉRANT QUE des ententes industrielles sont intervenues avec différentes compagnies relativement aux rejets industriels dans les réseaux d'égouts concernant le traitement des eaux usées par traitement biologiques;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs concernant le traitement des eaux usées par traitement biologiques n'ont pas été ajustés depuis 2016;

CONSIDÉRANT l'inflation des prix pour les produits chimiques et analyses de laboratoire, de même que l'augmentation des coûts pour les professionnels et les employés;

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Gauthier, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

De modifier les ententes industrielles temporaires, concernant le traitement des eaux usées par traitement biologique, intervenues avec les compagnies ci-après, pour ajuster la tarification, à compter du 1^{er} mai 2023 et indexés, selon l'*Indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC, région de Montréal)* pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente (Statistique Canada), pour les années ultérieures :

- AéroMag 2000 inc.;
- Beaugard Fosses septiques Ltée;
- Entreprises L. Leblanc;
- Lallemand Solutions Santé inc.;
- Lajeunesse Fosses septiques inc.;
- Vacuum National SM inc.;
- Sanivac;
- Septi-Plus;
- Star Suites inc.;
- Environnement Viridis inc.

Cette modification des tarifs s'appliquera, à compter du 1^{er} mai 2023 et suivant l'entrée en vigueur du règlement numéro 2572 modifiant le règlement numéro 1187 *remplaçant le règlement no 809 établissant une tarification pour les rejets industriels dans réseaux d'égouts de la municipalité*, afin que la tarification applicable soit augmentée de 6,7 % pour l'année 2023 et assujettie à l'*Indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC, région de Montréal)* pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédente (Statistique Canada), pour les années à venir, le tout plus amplement détaillé au tableau ci-après, pour l'année 2023 :

A.	Tarif unitaire d'après les dispositions du règlement no 1187 selon la charge en DCO	0.515 \$ / kg
B.	Coût d'immobilisation par kilogramme de DCO	0.133 \$ / kg
C.	Frais d'administration de 15% par kilogramme de DCO	0.097 \$ / kg
	Total (par kilogramme de DCO) :	0.745 \$ / kg

Suivi et analyse :	58.69 \$ / camion
--------------------	-------------------

D'autoriser le directeur du Service de l'environnement et du développement durable, à signer pour et au nom de la Ville, tout document relatif à la présente résolution.

290-04-2023 Adoption d'un projet de règlement numéro PU-2570 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à préciser les documents requis lorsqu'une demande vise un terrain contaminé. (G8 400)

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Gauthier, appuyé par monsieur le conseiller François Bélanger et résolu unanimement :

D'adopter le projet de règlement numéro PU-2570 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à préciser les documents requis lorsqu'une demande vise un terrain contaminé.

291-04-2023 Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à préciser les documents requis lorsqu'une demande vise un terrain contaminé. (G8 400) (U-2570)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Isabelle Gauthier qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro U-2303 de façon à préciser les documents requis lorsqu'une demande vise un terrain contaminé, des copies du règlement étant mises à la disposition des citoyens.

292-04-2023 Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier la vitesse permise sur la rue de Chaumont, dans le secteur du Domaine-Vert Nord et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2571)

Avis de motion est donné par madame la conseillère Roxanne Therrien qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier la vitesse permise sur la rue de Chaumont, dans le secteur du Domaine-Vert Nord, des copies du règlement étant mises à la disposition des citoyens.

À cet égard, madame la conseillère Roxanne Therrien dépose un projet de règlement.

293-04-2023	Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 1187 remplaçant le règlement no 809 établissant une tarification pour les rejets industriels dans réseaux d'égouts de la municipalité, afin que les taux applicables au traitement des eaux usées par traitement biologique soient augmentés de 6,7 % pour l'année 2023 et assujettis à l'Indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC, région de Montréal) pour les années à venir et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2572)
--------------------	---

Avis de motion est donné par madame la conseillère Isabelle Gauthier qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un règlement modifiant le règlement numéro 1187 remplaçant le règlement no 809 établissant une tarification pour les rejets industriels dans réseaux d'égouts de la municipalité, afin que les taux applicables au traitement des eaux usées par traitement biologique soient augmentés de 6,7 % pour l'année 2023 et assujettis à l'Indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC, région de Montréal) pour les années à venir, des copies du règlement étant mises à la disposition des citoyens.

À cet égard, madame la conseillère Isabelle Gauthier dépose un projet de règlement.

294-04-2023	Adoption du second projet de règlement numéro PU-2565 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à ajouter l'usage P3-02-05 « Centre d'accueil ou établissement curatif » ainsi que ses dispositions particulières aux usages autorisés dans la zone H 10-42, dans le secteur de Saint-Augustin. (G8 400)
--------------------	---

CONSIDÉRANT QUE ce conseil adoptait le 6 mars 2023, un premier projet de règlement numéro PU-2565 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement numéro PU-2565 a fait l'objet de consultation publique tenue par l'intermédiaire du président du comité consultatif d'urbanisme dûment autorisé, la consultation ayant eu lieu le 20 mars 2023;

CONSIDÉRANT QU'aucun commentaire n'a été formulé, tel qu'il appert au rapport de consultation daté du 20 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE des copies du second règlement sont mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé par madame la conseillère Émilie Derganc, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'adopter le second projet de règlement numéro PU-2565, le tout sans modification.

295-04-2023 Adoption du règlement numéro 2566 autorisant la préparation de plans et devis pour des travaux au poste de pompage Cyr dans le secteur de Saint-Janvier, soit pour pourvoir à l'augmentation de la capacité et mise aux normes dudit poste ainsi que la construction de conduites de refoulement, décrétant lesdits travaux et autorisant également une dépense et un emprunt à ces fins. (G8 400)

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil tenue le 27 mars 2023, avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du présent règlement, sa portée, son coût, son mode de financement de paiement et de remboursement ont été mentionnés à haute voix, des copies du règlement étant mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par monsieur le conseiller Robert Charron et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 2566, tel que présenté.

296-04-2023 Adoption du règlement numéro 2568 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public de nuit avec une souffleuse à neige. (G8 400)

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n'est l'objet d'aucune modification;

CONSIDÉRANT QUE son objet et sa portée ont été mentionnés à haute voix et que des copies du règlement ont été mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 2568, tel que présenté.

297-04-2023 Adoption du règlement numéro 2569 modifiant le règlement numéro 717 concernant la sécurité routière, afin d'ajouter une interdiction de stationner dans des allées d'accès. (G8 400)

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé;

CONSIDÉRANT QUE le règlement n'est l'objet d'aucune modification;

CONSIDÉRANT QUE son objet et sa portée ont été mentionnés à haute voix et que des copies du règlement ont été mises à la disposition des citoyens;

Il est proposé par madame la conseillère Roxanne Therrien, appuyé par monsieur le conseiller François Bélanger et résolu unanimement :

D'adopter le règlement numéro 2569, tel que présenté.

298-04-2023 Signature d'une lettre d'entente avec « Fraternité des policiers de Mirabel inc. » relative à l'implantation temporaire d'une nouvelle fonction de coordonnateur en sécurité communautaire au Service de police. (G4 611 S50 et G4 110)

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Charron, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'implanter une nouvelle fonction de coordonnateur en sécurité communautaire au Service de police.

D'autoriser Mario Boily, directeur général, Nicolas Arbour, directeur du Service de police et Mylène Modérie, conseillère principale du Service des ressources humaines, à signer, pour et au nom de la Ville, une lettre d'entente avec « Fraternité des policiers de Mirabel inc. » relative à l'implantation temporaire d'une nouvelle fonction de coordonnateur en sécurité communautaire au Service de police.

299-04-2023 Dénomination de voies de communication. (X6 600 N217)

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a pris connaissance des recommandations du Comité de toponymie relatives à la dénomination de nouvelles voies de communication;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Émilie Derganc et résolu unanimement :

De donner les noms indiqués aux voies de communication suivantes :

Dans le secteur aéroportuaire :

- a) **lot 6 488 248** :
Nom donné : Rue Georges-Louis-Vézine
Motif : respect du thème retenu pour cette zone, à savoir « L'aviation (site aéroportuaire) »
- b) **lot 6 488 240** :
Nom donné : Rue Irénée-Vachon
Motif : correspond au prolongement de l'actuelle rue Irénée-Vachon

300-04-2023 Installation de panneaux d'arrêt dans le secteur du Domaine-Vert Nord. (X3 310 N7989)

Il est proposé par madame la conseillère Roxanne Therrien, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'installer des panneaux d'arrêt aux intersections suivantes :

dans le secteur du Domaine-Vert Nord

- en bordure de la rue de Chaumont, à l'intersection de la rue de Chaumont, qui est en forme de T, le tout tel qu'il appert au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- en bordure de la rue des Gouverneurs, à l'intersection de la rue Arthur-Sicard.

Que ladite signalisation sera effective dans les trente (30) jours de l'adoption de la présente résolution.

301-04-2023 Mandat relatif au traitement de plusieurs enjeux liés au milieu agricole au Comité consultatif agricole (CCA). (X6 112 U5 N438)

CONSIDÉRANT QUE plusieurs éléments de nature agricole sont à l'étude au Service de l'aménagement et de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun d'obtenir une recommandation du Comité consultatif agricole (CCA);

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Gauthier, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

De mandater le Comité consultatif agricole (CCA) afin d'obtenir une recommandation sur certains sujets reliés au milieu agricole, soit concernant les sujets mentionnés ci-après :

- modification règlementaire relativement à l'encadrement de l'usage A3 – Habitation en milieu agricole;
- encadrement des résidences temporaires pour les travailleurs agricoles;
- construction de bâtiments agricoles en zone agricole et leur utilisation à des fins non agricole;
- optimisation pour les producteurs acéricoles, de l'utilisation des cabanes à sucre à l'extérieur de la période de la saison des sucres,

le tout dans le but de favoriser une concertation des décisions concernant l'agriculture et alimenter la réflexion sur ces divers sujets visés.

302-04-2023 Appui à « Transplant Québec » dans le cadre de la « Semaine nationale du don d'organes et de tissus ». (G3 316 #119436)

CONSIDÉRANT la tenue de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus qui se tiendra du 23 au 29 avril 2023 à la grandeur du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance de sensibiliser la population au don d'organes et de tissus;

Il est proposé par madame la conseillère Francine Charles, appuyé par madame la conseillère Émilie Derganc et résolu unanimement :

D'appuyer « Transplant Québec » dans le cadre de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus et d'informer « Transplant Québec » que la Ville déploiera des efforts nécessaires pour participer activement aux activités particulières durant la semaine du 23 au 29 avril 2023.

303-04-2023 Planification pour les besoins d'espaces du Centre de services scolaire des Mille-Îles. (G3 313 N9903)

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de planification des besoins d'espaces pour l'horizon 2026-2027 du Centre de services scolaire des Mille-Îles, ainsi que du document relatif à la

cession de terrain par une municipalité pour fins de construction d'une école, lequel découle, entre autres, du *Règlement sur les autres conditions et modalités applicables au régime de cession d'un immeuble par une municipalité locale à un centre de services scolaire en application de l'article 272.2 de la Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les besoins d'une école primaire et d'une école secondaire, en fonction d'une modification probable aux usages autorisés, dans le secteur du Domaine-Vert Nord, soit dans le projet « Cité de Mirabel »;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est conscient que si les usages dans le secteur du Domaine-Vert Nord (Cité de Mirabel) sont modifiés, les besoins en écoles identifiés au document de consultation sont appropriés;

CONSIDÉRANT QUE les caractéristiques apparaissant au document relatif à la cession des terrains sont utopiques en ce qu'un immeuble répondant aux caractéristiques énoncées est pratiquement impossible à identifier et/ou hors de prix;

CONSIDÉRANT QU'au surplus, les caractéristiques énoncées pour la cession de terrains n'ont aucune cohérence avec les critères de densification imposés par le MAMH et la CMM quant à l'occupation du territoire;

Il est proposé et résolu unanimement :

De dénoncer le manque de cohérence entre les différents acteurs du milieu relativement à la cession de terrains aux fins d'implantation d'une école.

D'aviser le Centre de services scolaire des Mille-Îles, qu'en raison des exigences énoncées quant aux terrains et que par le fait que les usages dans le secteur du Domaine-Vert Nord (Cité de Mirabel) ne sont pas encore modifiés, la Ville refuse la planification présentée;

D'aviser également le Centre de services scolaire des Mille-Îles que la Ville va planifier des espaces pour une école primaire et une école secondaire, dans le secteur du Domaine-Vert Nord (Cité de Mirabel), advenant une modification au règlement de zonage, mais qu'elle n'aura pas les fonds nécessaires pour payer à elle seule les terrains requis et qu'elle aura également besoin de la collaboration des gouvernements provincial et fédéral ainsi que des partenaires additionnels du public comme du privé, compte tenu, notamment, du coût des terrains, des conditions qui y sont reliées et des servitudes aéroportuaires.

De transmettre la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, à Mmes Sylvie D'Amours et Lucie Lecours, respectivement députées provinciales des circonscriptions de Mirabel et de Les Plaine et à la Communauté métropolitaine de Montréal.

Dépôt de documents.

La greffière dépose au conseil les documents suivants :

- a) rapport relatif au mouvement des ressources humaines, signé par le directeur général, M. Mario Boily, en date du 6 avril 2023; (G1 211 101 120 N11458)
- b) procès-verbal numéro 2023-04-04 concernant les modifications et/ou corrections à être apportées aux résolutions et règlements adoptés par le conseil municipal de la Ville de Mirabel en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes*, préparé par la greffière, Suzanne Mireault, avocate; (G1 211 101 120 N11458)
- c) rapport concernant la divulgation de la conseillère Roxanne Therrien relativement à sa déclaration des intérêts pécuniaires. (G1 211 101 110 N14530)

Parole aux conseillères et conseillers.

Chaque conseillère et conseiller, puis le maire, informent les citoyens présents des développements ou de leurs principales préoccupations à l'égard des dossiers de leur secteur ou de la Ville.

Période de questions.

On procède à la période de questions de l'assistance.

304-04-2023 Levée de la séance.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit et est levée.

Patrick Charbonneau, maire

Suzanne Mireault, greffière